

Un label écologique pour observer les cétacés

Par Marine Lamoureux, envoyée spéciale à Bandol (Var), le 19/2/2019 à 06h14

Le « whale watching », qui consiste à emmener des touristes découvrir baleines et dauphins en mer, a la cote. Non sans risque pour la faune.



Ils sont une quinzaine autour de la table, venus d'Hyères, de Corse ou de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Des responsables d'associations mais surtout des opérateurs de tourisme, dont l'activité consiste à emmener des vacanciers avides de sensations à la découverte des cétacés – dauphins, bien sûr, mais aussi cachalots, rorquals communs,

glocicéphales noirs, etc. Une pratique appelée *Whale watching*, qui connaît un important développement en Méditerranée.

« De la régulation douce »

Ce matin-là, sur le bateau amarré dans le port ensoleillé de Bandol (Var), les mines sont concentrées. Pour cette session de trois jours, le programme a été mis au point par l'association Souffleurs d'écume (1). Objectif : former ces professionnels du tourisme aux fondamentaux des grands mammifères marins afin de favoriser des pratiques vertueuses en mer. « *Il existe peu de textes encadrant ces prestations, explique Joséphine Chazot, chargée de mission à l'association. Il est donc crucial de sensibiliser les opérateurs aux risques qu'ils font courir aux cétacés, tout en respectant leurs impératifs commerciaux.* »

« *C'est de la régulation douce* », résume de son côté Laurence Chabanis, de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), qui soutient le projet, venue ce jour-là écouter les enseignements. Au menu : description des espèces, de leurs besoins et de leurs comportements, point sur la législation et, bien sûr, bonnes pratiques.

Les Romains auraient chassé la baleine

À l'issue de la formation, les participants souhaitant bénéficier du label « High Quality Whale Watching » – qui garantit la qualité écologique de la sortie en mer – doivent signer un cahier des charges dont les règles sont claires : pas d'approche à moins de 100 m (sauf si le cétacé s'approche de lui-même), allure lente, durée d'observation limitée à 30 minutes et surtout, pas de nage avec les animaux. Tous les trois ans, Souffleurs d'écume se rend également sur le bateau labellisé pour vérifier que l'opérateur tient parole. « *C'est donnant-donnant, poursuit Laurence Chabanis, à l'AFB. Les prestataires y gagnent en termes d'image mais ils acceptent certaines contraintes indispensables au respect des mammifères marins.* »

La photo avec les dauphins

Cédric Brun, qui possède un « semi-rigide » de 8 m dans le port d'Hyères, peut emmener 12 passagers. D'avril à novembre, pour 95 € la demi-journée, il promet aux vacanciers une rencontre mémorable avec baleines ou dauphins. « *Au début, comme tout le monde, je me suis demandé si le label valait le coup* », raconte-t-il, déjà titulaire de ce sésame, mais fidèle de la formation. Le marin au teint hâlé poursuit : « *Je ne le regrette pas : les touristes sont nombreux aujourd'hui à rechercher autre chose que le bateau – bétailère, qui fait n'importe quoi avec les cétacés.* »

La France tente de protéger ses baleines

Assis à côté de lui, Arnaud Guillard, de l'association SOS Grand Bleu, perçoit lui aussi cette prise de conscience mais ne se fait pas d'illusion : « *Il restera toujours des gens qui voudront la photo dans l'eau avec le dauphin... Et à 300 € la journée (la nage avec les cétacés se facture plus cher, NDLR), le respect de l'animal ne pèse pas lourd...* » Repérage en avion, encerclement par des tours de bateau, stress de l'animal : ce qu'il voit parfois en mer lorsqu'il emmène des publics scolaires le révolte. « *Le bon point, c'est que les enfants réagissent et s'insurgent eux aussi !* »

Un atout pour la recherche

Ces pratiques peuvent avoir des conséquences à long terme, note de son côté Joséphine Chazot. « *Les animaux peuvent souffrir de lésions auditives, de blessures. Ils risquent aussi d'être poussés vers des endroits ne leur offrant plus les conditions pour se nourrir, se reposer ou se reproduire.* » Son association, qui a déjà labellisé 17 opérateurs sur une trentaine en Méditerranée (2), en est pourtant certaine. Du *whale watching* bien mené peut être un atout pour sensibiliser la population mais aussi pour la recherche. « *Ces marins sont tout le temps en mer et sont de précieux observateurs* », fait remarquer la chargée de mission.

Cédric, lui, témoigne de l'intérêt d'une pratique respectueuse. « *Lorsqu'on est patient, que l'on s'approche du bon côté sans faire de bruit, les cétacés viennent nous voir et s'approchent tout près... Il y a des moments extraordinaires. Un jour, en revenant au port, une dame de 82 ans m'a remercié en disant : "Je ne pensais pas qu'à mon âge, on pouvait encore pleurer d'émotion."* »

QUIZ – Connaissez-vous les baleines ?

Repères

Plus de 80 espèces différentes

On compte actuellement plus de 80 espèces de cétacés, répartis dans toutes les mers du monde. Les ancêtres de ces mammifères marins, qui allaitent donc leurs petits, sont partis à la reconquête des océans il y a environ 60 millions d'années.

On distingue les cétacés à fanons des cétacés à dents. Parmi les premiers, la baleine bleue, le rorqual commun ou encore la baleine à bosse. Ces derniers se nourrissent de krill ou de petits poissons en filtrant d'énormes quantités d'eau grâce à leurs fanons. Parmi les seconds, on trouve le cachalot, l'orque, le narval, les globicéphales ou encore les dauphins, qui capturent leurs proies grâce à leurs dents.

Marine Lamoureux, envoyée spéciale à Bandol (Var)

(1) En partenariat avec le sanctuaire Pelagos et de l'Accord pour la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée, et de la zone atlantique adjacente.

(2) Pour consulter la liste : www.whale-watching-label.fr